

## **Appel à candidatures**

### **Conseil économique, social et environnemental de Wallonie**

#### **Secrétaire général adjoint (M/F/X) – Rang A3**

Le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE Wallonie) recrute un Secrétaire général adjoint (M/F/X).

Le descriptif précis de la fonction et des compétences recherchées chez le-la candidat-e est repris en annexe.

Pour toute information complémentaire, le-la candidat-e peut s'adresser à M. Jean-François TAMELLINI, Président du CESE Wallonie, rue du Vertbois, 13 C à 4000 LIEGE – [JeanFrancois.tamellini@fgtb.be](mailto:JeanFrancois.tamellini@fgtb.be)

#### **1. Conditions d'admission à la fonction**

---

Le-la candidat-e à la fonction de Secrétaire général-e adjoint-e doit avoir exercé pendant cinq ans une fonction à responsabilité ayant trait à la concertation sociale, dans un organisme privé ou public et doit être porteur d'un diplôme ou certificat d'études donnant accès au niveau A dans la fonction publique wallonne.

Outre les deux conditions précitées, pour être désigné-e, le-la candidat-e doit impérativement satisfaire aux conditions suivantes :

- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Satisfaire aux lois sur la milice ;
- Justifier de la possession de l'aptitude physique exigée pour la fonction à exercer ;
- Ne pas bénéficier d'un congé politique d'office de plus de quatre jours par mois ;
- En application de la réglementation relative au congé politique, s'engager à ne pas demander de dispenses de service ou de congés politiques facultatifs qui conduiraient, en les cumulant avec le congé politique d'office, à dépasser un total de quatre jours ouvrables d'absence par mois.

## **2. Dépôt des candidatures**

---

Sous peine d'irrecevabilité, les candidatures doivent être introduites pour le 15 mai 2023 à minuit au plus tard soit :

- Par courrier recommandé avec accusé de réception auprès du Président du CESE Wallonie à l'adresse suivante : Rue du Vertbois, 13c à 4000 Liège.
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : [katty.brisbois@cesewallonie.be](mailto:katty.brisbois@cesewallonie.be)

La candidature doit être accompagnée d'un dossier contenant les éléments probants permettant à l'organe de sélection de se prononcer sur l'admissibilité de la candidature. Ces éléments sont les suivants :

- Une copie du ou des diplômes requis ;
- Un curriculum vitae comprenant un exposé des titres et mérites, accompagné des attestations relatives à l'ancienneté ou à l'expérience invoquée ;
- Une lettre de motivation contenant notamment l'exposé de la manière selon laquelle le-candidat-e envisage d'exercer la fonction ;
- Un extrait du casier judiciaire dont la date de délivrance n'est pas antérieure à trois mois avant l'expiration de la date de réception des candidatures ;
- Les renseignements relatifs à la situation de milice ;
- Pour les personnes soumises à un statut, une attestation établissant qu'elles ne font pas l'objet d'une procédure disciplinaire.

A peine de nullité, les candidatures doivent comporter toutes les pièces requises et être transmises en un seul envoi.

## **3. Procédure de présélection**

---

Si, après vérification des conditions générales et particulières d'admissibilité, le nombre de candidatures le justifie, une présélection, qui prendra la forme d'une épreuve écrite, pourra être organisée.

Les candidat-e-s seront informé-e-s par écrit des modalités de cette épreuve.

Les candidat-e-s ayant réussi l'épreuve de présélection seront admis à poursuivre la procédure de sélection.

## **4. Procédure de sélection**

---

Après vérification des conditions générales et particulières d'admissibilité, le-la candidat-e est auditionné-e par une Commission de sélection constituée conformément aux statuts du CESE Wallonie. En cas de présélection comme décrit au point 3, ce calendrier est adapté.

Au cours de cette audition, le-la candidat-e sera évalué-e sur ses capacités en management et ses connaissances de l'institution régionale. Le degré d'adéquation des compétences, des aptitudes relationnelles et de management de chaque candidat-e sera évalué par rapport aux éléments contenus dans la description de fonction et dans le profil de compétence (voir en annexe).

La Commission de sélection ayant procédé aux auditions rend un avis motivé sur chaque candidat-e et communique celui-ci au Bureau au plus tard 10 jours après les auditions.

L'Assemblée générale du CESE Wallonie procède à la désignation du/de la Secrétaire général-e adjoint-e sur la base de la proposition du Bureau. Cette désignation est réalisée par un vote à la majorité simple des personnes présentes ou représentées. Cette décision est prise au plus tard 1 mois après la remise de la proposition du Bureau à l'Assemblée générale.

## **5. Condition d'exercice de la fonction**

---

Le barème de rémunération correspond au rang A3 de la fonction publique wallonne (traitement mensuel brut de 6.798 € par mois, à moduler en fonction de l'ancienneté reconnue).

## **6. Protection des données personnelles**

---

Dans le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, toutes les données personnelles collectées sont traitées exclusivement dans le cadre de l'engagement du Secrétaire général adjoint. Elles ne seront en aucune façon utilisées à d'autres fins sans un consentement préalable de le-la candidat-e.

En application des principes du RGPD, les données personnelles récoltées seront supprimées un an après la fin de la procédure de sélection du Secrétaire Général. Par ailleurs, le-la candidat-e peut à tout moment consulter, modifier, transférer ou supprimer ses données sans frais. Il-elle peut également s'opposer à leur traitement. Le retrait du consentement au traitement des données personnelles ne porte pas atteinte à la licéité du traitement qui serait intervenu préalablement.

Pour faire valoir ces droits ou demander plus d'informations sur la façon dont les données personnelles sont traitées, le-la candidat-e est invité-e à prendre contact avec le « Délégué à la protection des données » du CESE Wallonie aux coordonnées suivantes : [dpo@cesewallonie.be](mailto:dpo@cesewallonie.be)

Si le suivi donné de la demande n'a pas apporté satisfaction, le-la candidat-e peut également s'adresser à l'Autorité de la Protection des données :

Autorité de la Protection des Données  
Rue de la Presse 35  
1000 Bruxelles  
E-Mail : [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)

La politique de confidentialité des données personnelles applicables au CESE est consultable à l'adresse suivante : <https://www.cesewallonie.be/declaration-de-protection-des-donnees>

-----